



Procédures spéciales des Nations Unies Quelques faits et chiffres marquants en 2009

*Communications – Visites dans les pays – Coordination et activités communes
Rapports – Déclarations publiques et communiqués de presse –
Manifestations thématiques*





TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Liste des mandats et des titulaires de mandats	2
Les faits marquants de 2009	4
Communications	8
Visites dans les pays	11
Quelques récits sur les droits de l'homme	13
Rapports	14
Communiqués de presse	20

Les *Quelques faits et chiffres marquants des procédures spéciales* donne un aperçu général des activités principales des titulaires de mandats des procédures spéciales en 2009. Cet outil est préparé par l'Unité de l'information, de la coordination et de la gestion du Département des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et de la Division des procédures spéciales du HCDH. Pour plus d'informations sur les procédures spéciales consultez le site <http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

INTRODUCTION

Les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme comprennent des experts indépendants des droits de l'homme, qui ont pour mandat d'enquêter, de conseiller et de faire rapport sur les droits de l'homme dans un domaine thématique ou sur un pays. Le mécanisme des procédures spéciales est un élément central de la machine des Nations Unies sur les droits de l'homme et couvre toutes les sortes de droits : civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. L'indépendance, l'impartialité et la flexibilité des procédures spéciales leur permettent de jouer un rôle essentiel pour la promotion et la défense des droits de l'homme. Les experts examinent toutes les situations qui se présentent dans le monde, y compris en cas de crise ou d'urgence. Comme c'est le mécanisme le plus accessible de la machine internationale des droits de l'homme, il assure une interaction régulière avec les défenseurs des droits de l'homme et les victimes avérées ou potentielles de violations des droits de l'homme.

Appuyées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les procédures spéciales effectuent des visites dans les pays (missions d'enquête) ; répondent aux demandes individuelles et aux préoccupations plus générales ou structurelles en envoyant des communications aux Etats, qui attirent l'attention de ces derniers sur les violations alléguées ; elles réalisent des études thématiques et organisent des consultations d'experts, élaborent des normes internationales sur les droits de l'homme, défendent ces droits et sensibilisent les populations, tout en apportant leurs conseils et soutien à la coopération technique. Les procédures spéciales présentent un rapport annuel au Conseil des droits de l'homme ; la plupart des titulaires de mandats fait aussi rapport à l'Assemblée générale.

A la fin de 2009, le HCDH comptait 39 procédures spéciales (31 mandats thématiques et 8 mandats par pays ou territoire) ainsi que 55 titulaires de mandats et le système des procédures spéciales, notamment son Comité de

coordination. Les Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants, Groupes de travail et Représentants (spéciaux) du Secrétaire général exercent leurs fonctions à titre personnel et s'engagent à conserver leur indépendance, efficacité, compétence et intégrité dans la probité, l'impartialité, l'honnêteté et la bonne foi. Ils ne font pas partie du personnel des Nations Unies et ne touchent pas de rémunération financière. Le HCDH apporte son expérience en matière de thématique, enquête, politique, juridique et méthodologie, de recherche et d'analyse, prépare la documentation et fournit un appui logistique et administratif.

Le suivi efficace des recommandations des procédures spéciales dépend intrinsèquement de la coopération et du soutien des Etats. En vue de renforcer la promotion et la protection, d'encourager la coopération et le suivi, les procédures spéciales entretiennent des relations constructives avec tout un éventail d'interlocuteurs : les gouvernements, d'autres organismes régionaux et internationaux des droits de l'homme, les organes des Nations Unies, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les institutions académiques.



Légende N° 1 : Raquel Rolnick, Rapporteur spécial pour le droit à un logement convenable s'entretient avec les défenseurs du logement lors d'une visite officielle aux Etats-Unis d'Amérique

Mandat	Créer en	Titulaire
Mandats par pays		
Expert indépendant chargé d'examiner les droits de l'homme au Burundi	2004	M. Akich Okola (<i>Kenya</i>)
Rapporteur spécial (Représentant spécial jusqu'en mars 2009) pour les droits de l'homme au Cambodge	1993	M. Surya Prasad Subedi (<i>Népal</i>) depuis mai 2009 ; M. Yash Ghai (<i>Kenya</i>) jusqu'en avril 2009
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	2004	M. Vitit Muntarbhorn (<i>Thaïlande</i>)
Expert indépendant chargé d'examiner les droits de l'homme en Haïti	1995	M. Michel Forst (<i>France</i>)
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar	1992	M. Tomas Ojea Quintana (<i>Argentine</i>)
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967	1993	M. Richard Falk (<i>Etats-Unis</i>)
Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie	1993	M. Shamsul Bari (<i>Bangladesh</i>)
Expert indépendant (Rapporteur spécial jusqu'en septembre 2009) sur la situation des droits de l'homme au Soudan	2005/2009	M. Mohamed Chande Othman (<i>Tanzanie</i>) depuis octobre 2009 ; Mme Sima Samar (<i>Afghanistan</i>) jusqu'en juin 2009
Mandats thématiques		
Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard	2000	Mme Raquel Rolnik (<i>Brésil</i>)
Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine	2002	Mme. Mirjana Najcevska (<i>Ancienne république yougoslave de Macédoine</i>), Président en exercice, M. Joe Frans (<i>Suède</i>), Président-Rapporteur jusqu'en juillet 2009, Mme Monorama Biswas (<i>Bangladesh</i>), M. Linos-Alexandros Sicilianos (<i>Grèce</i>), depuis septembre 2009, M. Ralston Milton Nettleford (<i>Jamaïque</i>), Mme Maya Sahli (<i>Algérie</i>)
Groupe de travail sur la détention arbitraire	1991	M. El Hadji Malick Sow (<i>Sénégal</i>), Président-Rapporteur, Mme Shaheen Sardar Ali (<i>Pakistan</i>), Vice-président, M. Aslan Abashidze (<i>Fédération de Russie</i>), M. Mads Andenas (<i>Norvège</i>), depuis août 2009, Mme Manuela Carmena Castrillo (<i>Espagne</i>), jusqu'en juillet 2009, M. Roberto Garretón (<i>Chili</i>)
Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants	1990	Mme Najat M'jid Maalla (<i>Maroc</i>)
Expert indépendant dans le domaine des droits culturels	2009	Mme Farida Shaheed (<i>Pakistan</i>), depuis novembre 2009
Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation	1998	M. Vernor Munoz Villalobos (<i>Costa Rica</i>)

Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	1980	M. Jeremy Sarkin (<i>Afrique du Sud</i>), Président-Rapporteur depuis août 2009, M. Santiago Corcuera Cabezut (<i>Mexique</i>), Président-Rapporteur jusqu'en juillet 2009, M. Olivier de Frouville (<i>France</i>), M. Osman El-Hajje (<i>Liban</i>), depuis août 2009, M. Darko Göttlicher (<i>Croatie</i>), M. Saied Rajaie Khorasani (<i>République islamique d'Iran</i>), jusqu'en juillet 2009
Rapporteur spécial sur les exécution extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires	1982	M. Philip Alston (<i>Australie</i>)
Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté	1998	Mme María Magdalena Sepulveda (<i>Chili</i>)
Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation	2000	M. Olivier De Schutter (<i>Belgique</i>)
Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels	2000	M. Cephas Lumina (<i>Zambie</i>)
Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression	1993	M. Frank William La Rue Lewy (<i>Guatemala</i>)
Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction	1986	Mme Asma Jahangir (<i>Pakistan</i>)
Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible	2002	M. Anand Grover (<i>Inde</i>)
Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme	2000	Mme Margaret Sekaggya (<i>Ouganda</i>)
Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats	1994	Mme Gabriela Carina Knaul de Albuquerque e Silva (<i>Brésil</i>), depuis août 2009; M. Leandro Despouy (<i>Argentine</i>), jusqu'en juillet 2009
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones	2001	M. James Anaya (<i>Etats-Unis</i>)
Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays	2004	M. Walter Kälin (<i>Suisse</i>)
Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale	2005	M. Rudi Muhammad Rizki (<i>Indonésie</i>)
Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	2005	Mme Shaista Shameem (<i>Fidji</i>), Président-Rapporteur, Mme Najat Al-Hajjaji (<i>Libye</i>), Mme Amada Benavides de Perez (<i>Colombie</i>), M. José Luis Gomez del Prado (<i>Espagne</i>), M. Alexander Nikitin (<i>Fédération de Russie</i>)
Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants	1999	M. Jorge A. Bustamante (<i>Mexique</i>)
Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités	2005	Mme Gay J. McDougall (<i>Etats-Unis</i>)
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme , de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	1993	M. Githu Muigai (<i>Kenya</i>)
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d' esclavage , ses causes et ses conséquences	2007	Mme Gulnara Shahinian (<i>Arménie</i>)
Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste	2005	M. Martin Scheinin (<i>Finlande</i>)
Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant	1985	M. Manfred Nowak (<i>Autriche</i>)

Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements ou déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme	1995	M. Okechukwu Ibeanu (<i>Nigéria</i>)
Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains , en particulier des femmes et des enfants	2004	Mme Joy Ngozi Ezeilo (<i>Nigéria</i>)
Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	2005	M. John Ruggie (<i>Etats-Unis</i>)
Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes , ses causes et ses conséquences	1994	Mme Rashida Manjoo (<i>Afrique du Sud</i>), depuis août 2009, Mme Yakin Ertürk (<i>Turquie</i>) jusqu'en juillet 2009
Expert indépendant chargé d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	2008	Mme Catarina de Albuquerque (<i>Portugal</i>)



Pour obtenir la liste actuelle et des renseignements sur les contacts pour les procédures spéciales, veuillez consulter:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/countries.htm>

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/themes.htm>

LES FAITS MARQUANTS DE 2009

Le Conseil des droits de l'homme a continué de combler les lacunes dans le domaine de la protection en créant un nouveau mandat, celui de l'Expert indépendant dans le domaine des droits culturels. Il a remplacé le mandat du Rapporteur spécial pour le Soudan par celui d'un Expert indépendant. Il a nommé six nouveaux titulaires de mandats en 2009, portant ainsi le nombre total des nouveaux titulaires désignés par la nouvelle procédure de sélection au cours des deux dernières années à 33. Depuis 2009, 22 titulaires de mandats thématiques et 3 de mandats géographiques présentent leurs rapports à l'Assemblée générale.

Trois Etats, l'Albanie, le Chili et le Kazakhstan, ont adressé une invitation permanente aux procédures spéciales, portant ainsi le nombre total de ces invitations à 66.

Les procédures spéciales ont participé à toutes les sessions spéciales du Conseil en 2009. Dans le cadre des sessions spéciales sur des questions thématiques ou concernant les situations de crise dans certains pays ou territoires, notamment des territoires palestiniens occupés, de la République démocratique du Congo et de la crise alimentaire mondiale, le Conseil a demandé aux procédures spéciales de présenter des rapports complémentaires ou des rapports de suivi.

Les procédures spéciales ont renforcé leur rayonnement en déployant de nouvelles activités dans le cadre de leurs mandats, notamment des consultations d'experts, des recherches thématiques et l'élaboration de lois et normes internationales pour les droits de l'homme.

Grâce à l'appui du Haut-Commissariat, le Comité de coordination des procédures spéciales a poursuivi ses travaux visant à harmoniser les méthodes de travail des procédures spéciales et a soutenu l'initiative visant à préparer, dès 2010-2011, un rapport commun de communications pour tous les mandats, qui envoient des appels urgents et des lettres d'allégation aux gouvernements. Le Comité s'est également fait l'avocat du système et reste à la disposition de tous ceux qui, soit par le biais des procédures internes de consultation ou officieusement, souhaitent lui signaler certaines questions relatives à l'application du Code de conduite.



Pour plus d'informations sur le Comité de coordination des procédures spéciales consultez

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/ccspecialprocedures.htm>

Les procédures spéciales et l'Examen périodique universel

L'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme continue d'assurer la visibilité des procédures spéciales. Plusieurs Etats faisant objet de l'examen ont invités les titulaires de mandats et ont soulevé d'autres questions qui préoccupent les procédures spéciales avant, pendant et après l'examen.



Pour plus d'informations concernant l'Examen périodique universel voir :
<http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/UPRMain.aspx>

Les procédures spéciales ont poursuivi le renforcement de leurs liens avec les autres mécanismes des droits de l'homme aux niveaux national et international, ainsi qu'avec les représentants du HCDH sur le terrain. Plusieurs titulaires de mandat collaborent avec les organes de traités relatifs aux droits de l'homme afin de s'assurer que les conclusions de ces organes renvoient, le cas échéant, aux recommandations formulées par les titulaires de mandat et que les procédures spéciales ont tenu compte des conclusions des organes de traités et de l'Examen périodique universel.

Les informations émanant des travaux des procédures spéciales ont permis d'identifier, d'évaluer et de combler les lacunes dans l'application du respect des droits de l'homme au niveau national. En 2009, comme au cours des années antérieures, les procédures spéciales ont complété les efforts déployés par le HCDH pour encourager le respect des normes relatives aux droits de l'homme, et réciproquement. Les responsables du HCDH sur le terrain, les autres organismes des Nations Unies et les institutions nationales apportent activement leur soutien aux visites dans les pays, aux Etats qui assurent le suivi des recommandations, à la création et au maintien des contacts avec la société civile et les victimes potentielles ou avérées des violations des droits de l'homme. Suite aux recommandations du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats et du Groupe de travail sur la détention arbitraire, les responsables du HCDH sur le terrain ont travaillé avec les gouvernements pour soutenir l'application des recommandations des procédures spéciales dans le cadre des réformes normatives, institutionnelles ou judiciaires aux Maldives et au Népal. La société civile de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, en Ouganda et au Kirghizstan bénéficie d'un soutien pour donner suite aux recommandations du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes. Un atelier sur les normes internationales des droits de l'homme, organisé en mars en Azerbaïdjan, a permis de renforcer les capacités des spécialistes des médias, tout en tenant compte des recommandations du Rapporteur spécial sur la liberté d'expression.

Les résultats obtenus par les procédures spéciales ont également aidé le HCDH dans son processus de planification stratégique.

Les pages suivantes contiennent des exemples des activités des procédures spéciales en 2009.

Seizième réunion annuelle des titulaires de mandat des procédures spéciales

Les titulaires de mandat des procédures spéciales se sont rencontrés à Genève du 29 juin au 3 juillet 2009 pour leur réunion annuelle. Les débats ont porté sur des questions thématiques, fondamentales pour le système, ainsi que sur les méthodes de travail. Les participants ont souligné l'indépendance et l'efficacité des procédures spéciales et la nécessité de multiplier les efforts pour assurer le suivi de leurs activités et de leurs recommandations. Les titulaires de mandat ont abordé la question de leurs relations avec le Conseil, les autres organismes des droits de l'homme des Nations Unies, le HCDH, la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme. Ils ont procédé à des échanges de vues avec le Haut-Commissaire, les Présidents actuels et antérieurs, et les membres du Bureau du Conseil des droits de l'homme, les présidents des organes de traités et la société civile. Au cours de leurs entretiens avec les présidents des organes de traités, ils ont souligné la nécessité de renforcer la coopération mutuelle et la coordination, et de soutenir l'indépendance et l'efficacité des mécanismes. Les titulaires de mandat ont décidé de préparer un rapport commun sur les communications, qui contiendra toutes les communications, y compris les appels urgents et les lettres d'allégation adressés aux Etats, ainsi que les réponses des Etats. Le rapport sera présenté à toutes les sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme à partir de 2011.

M. Santiago Corcuera, Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les disparitions forcées a été élu président de la réunion et nouveau président du Comité de coordination des procédures spéciales. Mme Najat M'jid Maalla, Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, a été élu rapporteur de la réunion et membre du Comité de coordination. Mme Joy Ezeilo a été élue Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants ; M. Frank La Rue élu Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; et M. Manfred Nowak élu Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Mme Asma Jahangir, ancienne Présidente du Comité de coordination, reste membre *ex officio* du Comité pour une année.

Le rapport de la seizième réunion annuelle du Comité a été présenté au Conseil des droits de l'homme en septembre 2009.



Pour plus d'informations sur la réunion annuelle des procédures spéciales, consultez :
<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/pecial/meeting.htm>

Conférence d'examen de Durban

Conformément à la décision du Comité préparatoire pour l'examen de la Conférence de Durban, 14 titulaires de mandat des procédures spéciales ont présenté une contribution commune dans le cadre du processus d'examen de Durban et plusieurs titulaires de mandats (religion, racisme, migrants, esclavage, liberté d'expression, minorités, peuples autochtones) ont participé à la Conférence d'examen de Durban, qui s'est réunie à Genève du 20 au 24 avril 2009. Le Président du Comité de coordination a présenté une déclaration commune.

Activités normatives

Les procédures spéciales poursuivent l'élaboration et l'expansion des normes internationales relatives aux droits de l'homme. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a établi une série de principes fondamentaux et de mesures à prendre face aux problèmes que les acquisitions et locations de vastes étendues de terre posent pour les droits de l'homme ; le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a adopté une déclaration générale, qui reconnaît que les disparitions forcées constituent un crime contre l'humanité. Le Représentant pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays a participé à plusieurs réunions techniques, qui ont préparé le terrain pour l'adoption, en octobre 2009, de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, le premier traité concernant spécifiquement les personnes déplacées. La Convention s'inspire largement des Principes directeurs des Nations Unies sur le déplacement interne.

Consultations régionales : Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires

Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme, le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires a organisé des consultations régionales pour la région de l'Asie à Bangkok les 26 et 27 octobre 2009. Le but des consultations était de dégager une perspective régionale concernant les pratiques actuelles relatives aux mercenaires et aux compagnies militaires et de sécurité privées, qui sont inscrites, opèrent ou recrutent du personnel en Asie, dans la région du Pacifique ou au Moyen Orient. Des représentants de 15 pays de la région ont participé et examiné la question fondamentale sur le rôle de l'Etat en sa qualité de détenteur du monopole de l'usage légitime de la force. Ils ont échangé des informations sur les mesures prises par les Etats de la région pour adopter des lois ou autres mesures visant à réglementer et superviser les activités de ce type de compagnies sur le marché international.

Le Groupe de travail a expliqué aux participants qu'il travaillait à l'élaboration d'un éventuel instrument international, juridiquement contraignant, qui réglementerait les compagnies militaires et de sécurité privées. Le Groupe de travail avait procédé à deux consultations régionales auparavant, une à Panama pour la région de l'Amérique latine et les Caraïbes en décembre 2007, et l'autre à Moscou pour le Groupe de l'Europe de l'Est et l'Asie centrale en octobre 2008. La quatrième série

de consultation s'est déroulée en mars 2010 à Addis-Abeba pour la Région africaine.

Forum sur les minorités

Le thème du deuxième Forum sur les questions des minorités, qui se réunit chaque année à la demande du Conseil des droits de l'homme sous la houlette de l'expert indépendant sur les questions relatives aux minorités, s'intitulait "La participation effective des minorités à la vie politique". Le Forum a eu lieu à Genève les 12 et 13 novembre 2009 et a réuni plus de 500 participants de tous les secteurs, dont de nombreux acteurs politiques issus des minorités, qui ont contribué à la rédaction de recommandations spécifiques sur la manière de renforcer la participation des minorités à la vie politique, notamment les femmes et autres groupes importants. Le document contenant les recommandations de la deuxième réunion du Forum sera présenté par l'expert indépendant à la 13^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'homme en mars 2010.

Des efforts combinés pour la défense des droits de l'homme face au changement climatique

Plusieurs titulaires de mandats, dont les Rapporteurs spéciaux sur le logement convenable et le droit à l'alimentation, les Experts indépendants sur l'extrême pauvreté et sur l'eau et l'assainissement se sont penchés sur la question des droits de l'homme et du changement climatique en 2009. Lors d'une visite aux Maldives, le Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable s'est penché sur les effets du changement climatique sur le droit au logement et son rapport à l'Assemblée générale souligne l'impact du réchauffement climatique mondial sur le droit au logement. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a demandé une étude externe sur le changement climatique et le droit à l'alimentation et l'Expert indépendant sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a présenté un document de synthèse sur "Le changement climatique et les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement".

Le Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays a contribué à l'analyse du Comité permanent inter-organisations sur les incidences humanitaires du changement climatique, qui a abouti à l'élaboration d'une terminologie commune relative aux diverses populations touchées et d'une vision commune des cadres normatifs pour leur protection ainsi que des lacunes juridiques et institutionnelles.

Les travaux ont abouti à des efforts conjoints sur les incidences humanitaires du changement climatique, y compris les déplacements à grande échelle, sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Dix-neuf titulaires de mandats ont publié une déclaration commune à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009, dans laquelle ils invitent la communauté

internationale à adopter une approche basée sur les droits de l'homme face à la crise du réchauffement climatique.

Participation aux groupes de discussion du Conseil des droits de l'homme : les droits de l'homme des migrants en détention, et intégration des perspectives de genre

Les titulaires de mandat des procédures spéciales ont participé à plusieurs groupes de discussion organisés durant les sessions du Conseil des droits de l'homme en 2009. En septembre, lors de sa douzième session, le Conseil des droits de l'homme a organisé un panel sur les droits de l'homme des migrants dans les centres de détention. Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants et le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur la détention arbitraire y ont participé. Le groupe a relevé qu'il était nécessaire de rechercher des solutions efficaces pour empêcher les violations des droits des nombreux demandeurs d'asile et des migrants illégaux, qui se trouvent dans des centres de détention dans le monde entier. Lors de cette session, le Conseil a organisé son débat annuel sur l'intégration des perspectives de genre dans ses travaux. A cette occasion, le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a fait des suggestions précises pour renforcer l'intégration des perspectives de genre, notamment en établissant des liens plus forts entre les divers mécanismes du Conseil et l'Examen périodique universel.

Séminaires et tables rondes : La prévention des génocides et un mécanisme d'alerte précoce

Des titulaires de mandat des procédures spéciales ont participé au séminaire sur la prévention des génocides à Genève en janvier 2009 et ont prononcé une déclaration commune sur le rôle des procédures spéciales dans ce contexte, notamment pour assurer l'efficacité des voies de communications entre les composantes des Nations Unies. Ils ont aussi évoqué leur rôle au cours de la période qui suit des violences massives. Lors d'une table ronde de l'Assemblée générale sur le rôle des procédures spéciales au niveau de l'alerte précoce, organisée par le HCDH en octobre 2009, les intervenants ont souligné la contribution des procédures spéciales aux mécanismes d'alerte précoce et proposé des suggestions pour assurer une interaction régulière entre la communauté internationale et les départements et organes des Nations Unies à New York.



Pour plus d'informations sur la table ronde concernant l'alerte précoce de la 64^{ème} session de l'Assemblée générale, consultez <http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/BPRoundTable.doc>

Quelques chiffres pour 2009

689 nombre total des communications envoyées
66% de communications communes, envoyées par deux ou plusieurs titulaires de mandats
1840 personnes concernées (13,5% de femmes)
119 pays ont reçu des communications

.....

N.B. Ces statistiques ne comprennent pas les données du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, qui utilise un autre système de statistiques et d'autres méthodes de travail. Selon son rapport annuel de 2009, qui couvre la période du 5 décembre 2008 au 13 novembre 2009, le Groupe de travail a signalé 456 nouveaux cas de disparitions forcées à 25 gouvernements. Pour plus d'informations sur les activités du Groupe de travail, veuillez contacter wgeid@ohchr.org ou consulter la page Internet:

<http://www2.ohchr.org/french/issues/disappear/index.htm>

Certaines procédures spéciales s'adressent directement aux gouvernements en leur envoyant des communications concernant des allégations spécifiques de violations des droits de l'homme relevant de leurs mandats.

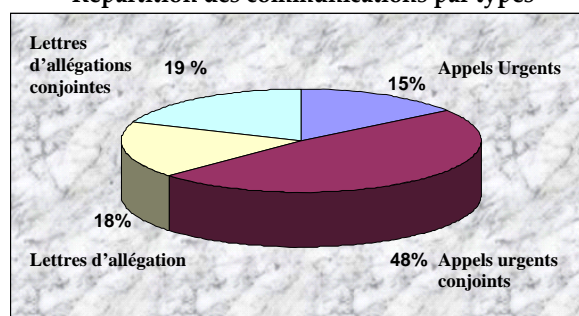
Ces communications peuvent concerner une violation des droits de l'homme qui s'est déjà produite, qui se produit à ce moment là ou qui risque fortement de se produire. Les communications envoyées peuvent concerner des personnes ou groupes de personnes, porter sur la législation, les politiques, programmes ou autres mesures internes concernant des personnes ou groupes de personnes dans un pays ou territoire donné. La lettre est généralement envoyée à l'Etat concerné ou, dans certains cas, à des tierces parties, comme des organisations internationales ou des sociétés multinationales, et demande des informations relatives à l'allégation ainsi que des mesures de prévention ou d'investigation.

Le titulaire de mandat des procédures spéciales exerce son pouvoir discrétionnaire pour intervenir en se fondant sur les critères énoncés dans le Code de conduite adopté par le Conseil des droits de l'homme (Résolution 5/2). Les critères concernent la fiabilité de la source et la crédibilité des informations; les détails fournis et la portée du mandat. Les communications ne doivent pas reposer sur des motifs politiques, être abusives ou fondées uniquement sur des articles de presse. Le titulaire demande fréquemment aux sources de lui fournir un complément d'informations, c.-à-d. aux personnes, groupes de personnes ou organisations qui soumettent des renseignements aux procédures spéciales. Les titulaires de mandats peuvent adresser une communication conjointe lorsque le cas concerné relève de plusieurs mandats.

Les communications prennent habituellement la forme d'appels urgents ou de lettres d'allégation. On recourt aux **appels urgents** pour communiquer des informations dans les cas de violations pour lesquelles le facteur temps est déterminant car elles ont causé des pertes humaines, mettent en danger des vies humaines, ou encore causent ou sont sur le point de causer un préjudice très grave aux victimes. L'idée est d'informer les autorités étatiques compétentes aussi rapidement que possible de la situation pour qu'elles puissent intervenir afin de mettre fin à une violation alléguée des droits de l'homme ou la prévenir. Les **lettres d'allégation** servent à transmettre des informations à propos de violations alléguées qui se seraient déjà produites, qui n'appellent pas une intervention urgente ou dont l'effet pour la/les victime/s allégué/s ne peut être modifié par une intervention immédiate.

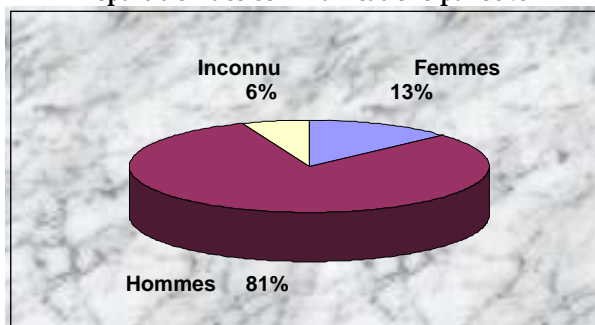
A l'heure actuelle, les titulaires de mandat des procédures spéciales présentent, chaque année, un rapport individuel sur leurs communications avec les Etats au Conseil des droits de l'homme. Dès 2011, tous les titulaires concernés présenteront des rapports de communications conjoints à chaque session du Conseil. Le "Quick Response Desk" des procédures spéciales du HCDH se charge de coordonner les communications et d'actualiser les bases de données pertinentes.

Répartition des communications par types



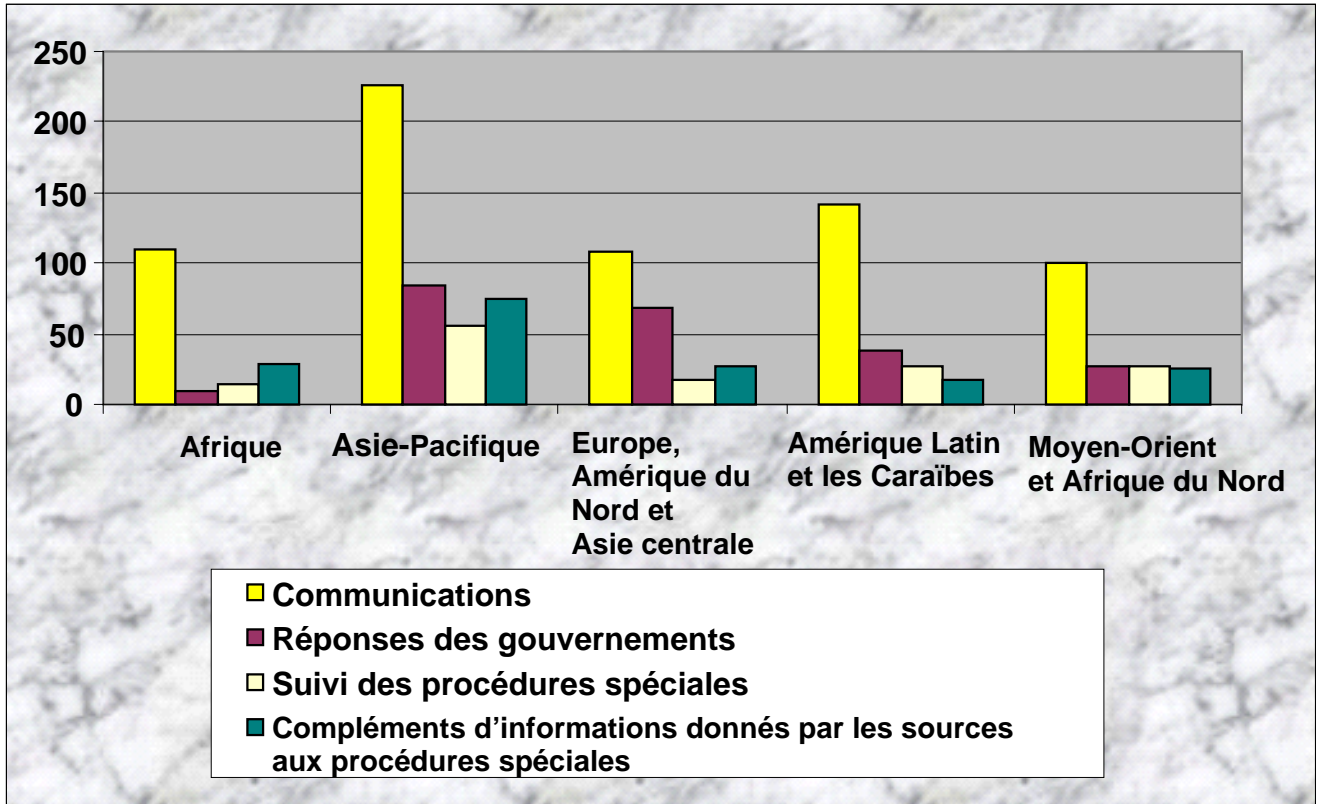
En 2009, 689 communications ont été adressées à 119 Etats. 66% des communications étaient adressées conjointement par un ou plusieurs titulaires de mandat. Les communications concernaient au moins 1840 personnes, dont 13,5% de femmes. Les gouvernements ont répondu à 32% des communications envoyées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009 et 20% des communications ont fait l'objet d'un suivi de la part des titulaires de mandat. Le HCDH reçoit régulièrement des bonnes nouvelles, dont il publie quelques exemples dans le Bulletin trimestriel des procédures spéciales.

Répartition des communications par sexe

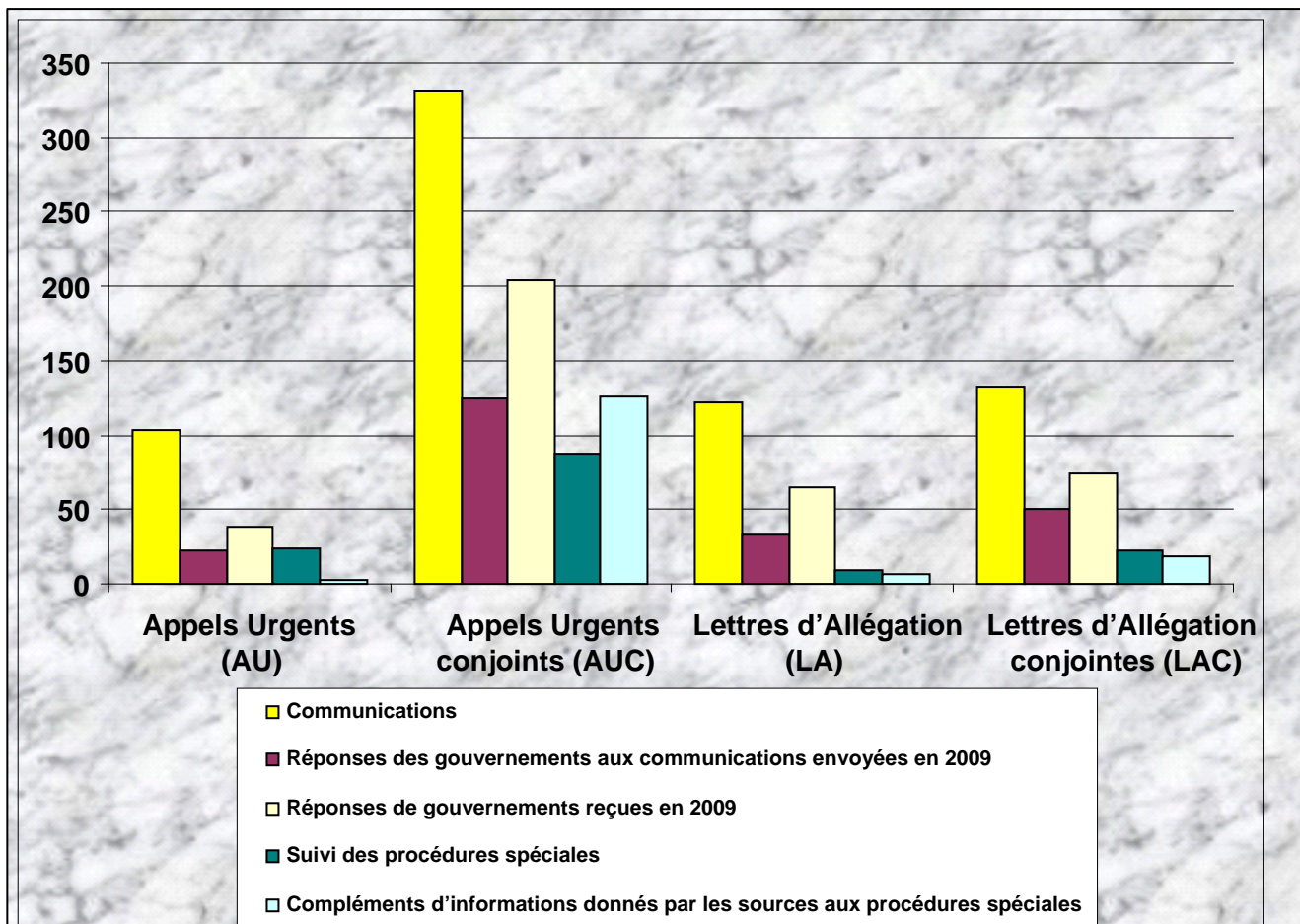


Pour obtenir la brochure sur les communications des procédures spéciales, veuillez consulter : http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/communicationsbrochure_fr.pdf

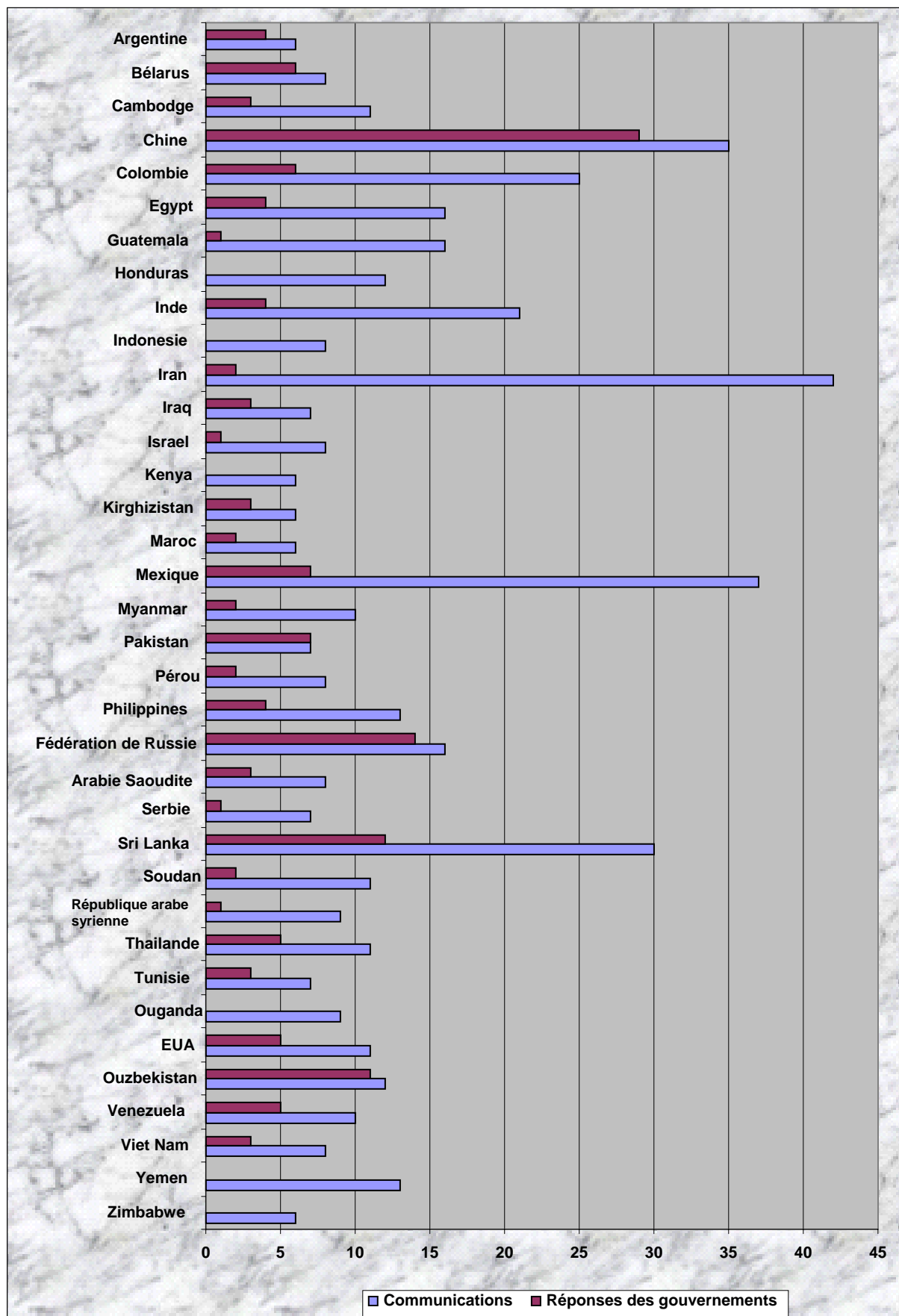
Communications et suivi par région



Communications et suivi par type de communication



Communications et réponses de gouvernements par pays
 (pays pour lesquels plus de 5 communications ont été envoyées)



VISITES DANS LES PAYS / MISSIONS D'ENQUÊTE

Les titulaires de mandats effectuent des visites dans les pays pour enquêter sur la situation des droits de l'homme sur le terrain. Les titulaires de mandat adressent une lettre au gouvernement dans laquelle ils lui demandent l'autorisation de visiter le pays. Si le gouvernement accepte, il envoie une invitation. A la fin de 2009, 66 Etats (voir la liste ci-après) avaient adressé une "invitation permanente" aux procédures spéciales, ce qui signifie qu'ils sont, en principe, disposés à accueillir tous les titulaires de mandat.



Gay Mc Dougall, l'expert indépendant sur les questions des minorités en visite à la Ryerson Community School de Toronto, Ontario, au cours de sa visite officielle au Canada en octobre 2009.

Au cours de leurs missions, les experts évaluent, sous l'angle de leurs mandats, la situation générale des droits de l'homme dans le pays, ainsi que le cadre institutionnel, juridique, judiciaire, politique et administratif et les conditions réelles. Ils rencontrent les autorités nationales et locales, dont les membres du système judiciaire et du parlement et, le cas échéant, les membres des institutions nationales des droits de l'homme; les organisations non gouvernementales; les organisations de la société civile et les victimes de violations des droits de l'homme; les représentants des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales, ainsi que les médias lorsqu'ils donnent une conférence de presse à la fin de leur mission. Après leurs visites, les titulaires de mandats présentent un rapport contenant leurs conclusions et recommandations au Conseil des droits de l'homme.

Le nombre de missions d'enquête a nettement augmenté, passant de 53 missions dans 48 pays en 2008 à 73 missions dans 51 pays et territoires en 2009. 50% de ces missions d'enquête se sont déroulées dans des pays qui n'ont pas adressé une invitation permanente, tandis que 44% de toutes les visites concernaient les pays qui ont adressé une invitation permanente aux procédures spéciales. La progression reflète le nombre croissant de nouvelles invitations envoyées par les Etats, ainsi que le fait que les nouveaux titulaires de mandats sont très actifs. Le

personnel du HCDH a donc été très sollicité pour planifier, organiser et assurer le suivi des missions d'enquête.



Walter Kälin, Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, rencontre un représentant du gouvernement lors de sa visite en Ouganda en juillet 2009.

Les missions d'enquête effectuées en 2009 se disent toujours très préoccupées par la situation des droits de l'homme et ont parfois un effet déterminant à l'échelon national. Dans ce contexte, la mission du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels et inhumains ou dégradants en Uruguay en mars 2009 a, par exemple, attiré l'attention de l'opinion publique sur les allégations de mauvais traitement et du recours excessif à la force dans les prisons, les postes de police et les centres de détention pour les jeunes. Au cours de cette mission, le personnel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a apporté son soutien et s'est engagé auprès du gouvernement à l'aider à mettre en œuvre les recommandations du Rapporteur spécial. La visite a été largement couverte par les médias, qui ont publié des articles dans les grands quotidiens pendant plusieurs mois. En outre, le gouvernement a donné suite à plusieurs recommandations et le Président a annoncé des mesures pour lutter contre la surpopulation carcérale peu de temps après la mission.



Vous pouvez consulter les listes alphabétiques des visites effectuées dans les pays par les titulaires de mandats des procédures spéciales depuis 1998 et la liste des pays ayant adressé une invitation permanente à toutes les procédures thématiques sur le site suivant : <http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/spcial/visits.htm>

Invitations Permanentes

Le 31 décembre 2009, les 66 pays suivants avaient adressé une invitation permanente aux Procédures spéciales
(* pays qui ont envoyé leurs invitations permanentes en 2009)

ALBANIE*	ESTONIE	LUXEMBOURG	SAN MARINO
ARGENTINE	FINLANDE	MALDIVES	SERBIE
AUSTRALIE	FRANCE	MALTE	SIERRA LEONE
AUTRICHE	ALLEMAGNE	MEXIQUE	SLOVAQUIE
ARMENIE	GRECE	MONACO	SLOVENIE
BELGIQUE	GHANA	MONGOLIE	AFRIQUE DU SUD
BRESIL	GUATEMALA	MONTENEGRO	ESPAGNE
BULGARIE	HONGRIE	PAYS-BAS	SUEDE
CANADA	ICELANDE	NOUVELLE ZELANDE	SUISSE
CHILI*	IRELANDE	NICARAGUA	ANCIENNE REPUBLIQUE
COLOMBIE	IRAN	NORVEGE	YOUSLAVE DE
COSTA RICA	ITALIE	PARAGUAY	MACEDOINE
CROATIE	LETTONIE	PEROU	TURQUIE
CHYPRE	JORDANIE	POLOGNE	UKRAINE
REPUBLIQUE TCHEQUE	KAZKHSTAN*	PORTUGAL	ROYAUME-UNI
DANEMARK	LIECHTENSTEIN	REPUBLIQUE DE COREE	URUGUAY
EQUATEUR	LITHUANIE	ROUMANIE	ZAMBIE



Jeremy Sarkin et Santiago Corcuera, du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (WGEID) en visite à l'ancien centre de détention de Kelaat M'Gouna au Maroc en juin 2009.



Pour consulter les compilations annuelles des recommandations des procédures spéciales pour chaque pays, consultez le site :
<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

Le suivi des recommandations des Procédures Spéciales

Suite au rapport présenté par le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, qui décrivait le droit à la consultation et donnait des exemples de mécanismes de consultation en place dans d'autres pays, le gouvernement du Chili a entamé des consultations avec des groupes autochtones en vue de réformer la constitution. Le Rapporteur spécial supervise les avancées.

Les représentants du HCDH sur le terrain collaborent avec les Etats pour soutenir la mise en œuvre des recommandations des procédures spéciales concernant les réformes normatives et institutionnelles aux Maldives et au Népal, qui font suite aux recommandations du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats et du Groupe de travail sur la détention arbitraire.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Ouganda et le Kirghizstan ont pris des mesures pour renforcer le pouvoir de la société civile, suite aux recommandations des Rapporteurs spéciaux sur les défenseurs des droits de l'homme et la violence contre les femmes.

L'Azerbaïdjan a organisé un atelier sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme pour les journalistes, suite aux recommandations du Rapporteur spécial sur la liberté d'expression.

Quelques récits sur les droits de l'homme

Australie

Suite à une visite dans le pays en 2006, le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant et à l'absence de discrimination dans ce contexte, a fait plusieurs recommandations au gouvernement australien. Le 26 novembre 2009, le Comité permanent pour la famille, la communauté, le logement et la jeunesse de la Chambre des représentants a publié un rapport recommandant l'adoption d'une nouvelle législation sur les sans-abri qui confère à tous les Australiens le droit à un logement convenable. Le document, intitulé "Loger les sans-abri", contient 15 recommandations pour lutter contre l'itinérance. Le rapport cite les recommandations formulées par le Rapporteur spécial au gouvernement.

Egypte

Suite aux recommandations du Rapporteur spécial sur la liberté de religion, le Tribunal administratif suprême a décidé, le 16 mars 2009, de ne plus refuser de délivrer ou renouveler les documents officiels obligatoires d'environ 3000 Egyptiens Bahá'is, s'ils ne se convertissaient pas à l'une des trois religions reconnues par l'Etat. Cette pratique discriminatoire compliquait gravement la vie des citoyens égyptiens Bahá'is, car toutes les activités élémentaires nécessitent un document national d'identité ou un certificat de naissance.

Iran

Les Rapporteurs spéciaux sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ; sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences ; et sur l'indépendance des juges et des avocats, ont envoyé trois appels urgents conjoints au nom d'une femme et d'un homme, qui avaient été condamnés à mort par lapidation pour adultère. Ils ont été libérés par la cour d'appel après six années de détention.

Maldives

Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a effectué une mission aux Maldives en mars 2009. Il a ensuite formulé quelques recommandations, dont la suppression des clauses pénales qui qualifiaient les propos tenus contre des fonctionnaires en exercice de diffamation. Le 23 novembre 2009, le Parlement adoptait un amendement au Code pénal pour supprimer les cinq articles pénalisant la diffamation.

Mongolie

Le Groupe de travail sur la détention arbitraire et les Rapporteurs spéciaux sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, et sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont envoyé des communications concernant un homme condamné à mort pour meurtre par le Tribunal du district

de Bayangol à Oulan-Bator. Il a bénéficié de la grâce présidentielle en octobre 2009. Aux dernières nouvelles, il ne sera pas exécuté, mais restera en prison. La Mongolie a également annoncé qu'elle instaurerait un moratoire pour la peine de mort et la remplacerait par une peine de 30 ans d'emprisonnement. Les personnes qui se trouvent actuellement dans le couloir de la mort verront leurs peines commutées en emprisonnement. Le Président a assuré que la Mongolie souhaitait l'abolition de la peine de mort et a demandé aux législateurs de prendre des mesures dans ce sens.

Maroc

Suite à une lettre d'allégation du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en novembre 2009, un des défenseurs éminents des droits des Sahraouis, interdit de retour au Maroc et déporté vers les îles Canaries, a pu rentrer au Maroc après 32 jours de grève de la faim.

Panama

Suite à un appel urgent du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, les autorités chargées des migrants ont relâché 19 personnes de nationalité somalienne, érythréenne et éthiopienne le 30 janvier 2009, et le Bureau national pour la protection des réfugiés a examiné leurs cas et procédé à la détermination de leur statut de réfugié.

Serbie

Suite à une mission effectuée en 2005, le Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays a recommandé au gouvernement d'améliorer les conditions de vie locale de ces personnes, en faisant remarquer que l'intégration et le retour éventuel pouvaient aller de pair. Lors de sa visite de suivi en juillet 2009, il a constaté que le gouvernement avait mis en place plusieurs programmes, dont des plans d'action municipaux, pour offrir un logement et des possibilités de gagner leur vie aux personnes qui ne peuvent rentrer chez eux pour le moment.

Soudan

Suite aux communications des Rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; sur l'indépendance des juges et des avocats ; sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; sur la situation des droits de l'homme au Soudan, et du Groupe de travail sur la détention arbitraire, un homme arrêté le 11 avril 2009 par la Sécurité nationale et maintenu au secret a été libéré sans charge le 17 avril. Son arrestation avait suivi la fermeture de trois organisations soutenant les victimes de violations des droits de l'homme, notamment des victimes de torture et des victimes du conflit au Darfour.

RAPPORTS

Les procédures spéciales font rapport de leurs activités aux organismes des Nations Unies, notamment au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale. Les recommandations figurant dans leurs rapports peuvent contenir des suggestions du ou de la titulaire de mandats sur les moyens d'améliorer l'exécution de son mandat.

En 2009, les titulaires de mandats des procédures spéciales ont présenté 136 rapports à la 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} session du Conseil des droits de l'homme et 24 rapports à la 64^{ième} session de l'Assemblée générale. D'autres rapports s'adressaient à d'autres organismes, comme celui du Rapporteur spécial sur les violences contre les femmes qu'il a présenté à la Commission de la condition de la femme. Les rapports comprenaient 47 rapports de titulaires de mandats et 51 rapports de mission. Les rapports annuels donnent un aperçu général du travail du titulaire de mandat et se concentrent sur certaines questions relatives aux droits de l'homme ou sur les questions conceptuelles ou juridiques qu'ils souhaitent relever.

En outre, le Conseil des droits de l'homme, réuni en session extraordinaire, avait demandé deux rapports conjoints qu'il a reçu en 2009 : les rapports communs des

neuf titulaires de mandats chargés d'examiner la situation des droits de l'homme à Gaza et le rapport des sept titulaires de mandats chargés d'examiner la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a également présenté un rapport de suivi sur la crise alimentaire mondiale.

Le nombre de titulaires de mandats qui font rapport à l'Assemblée générale a augmenté : depuis 2008 le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, ainsi que le Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable présentent aussi un rapport annuel à l'Assemblée générale.



Pour consulter les rapports antérieurs des procédures spéciales, consultez le site Internet du HCDH :

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/annual.htm>

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/GA-reports.htm>

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
10ième Session	
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, M. Martin Scheinin	A/HRC/10/3
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/3/Add.1
Mission en Espagne	A/HRC/10/3/Add.2
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, M. Olivier de Schutter	A/HRC/10/5
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/5/Add.1
Mission à l'Organisation mondiale du commerce	A/HRC/10/5/Add.2
Rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les questions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, Mme Catarina De Albuquerque	A/HRC/10/6
Rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable, Mme Raquel Rolnik	A/HRC/10/7
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/7/Add.1
Suivi des recommandations aux pays	A/HRC/10/7/Add.2
*Mission au Canada	A/HRC/10/7/Add.3
Note préliminaire sur la mission aux Maldives	A/HRC/10/7/Add.4
Rapport du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, M. Asma Jahangir	A/HRC/10/8
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/8/Add.1
Mission en Israël	A/HRC/10/8/Add.2
Mission en Inde	A/HRC/10/8/Add.3

RAPPORTS AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
Mission au Turkmenistan	A/HRC/10/8/Add.4
Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	A/HRC/10/9
Mission en Argentine	A/HRC/10/9/Add.1
Rapport de l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités, Mme Gay McDougal	A/HRC/10/11
Recommandation du Forum sur les questions relatives aux minorités	A/HRC/10/11/Add.1
Mission en Guyane	A/HRC/10/11/Add.2
Mission en Grèce	A/HRC/10/11/Add.3
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mme Margaret Sekaggya	A/HRC/10/12
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/12/Add.1
Mission au Togo	A/HRC/10/12/Add.2
Rapport de l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mme Hina Jilani sur sa visite au Guatemala du 11 au 19 février 2008	A/HRC/10/12/Add.3
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays, M. Walter Kälin	A/HRC/10/13
Rapport sur la protection des personnes déplacées dans leur propre pays en cas de catastrophes naturelles	A/HRC/10/13/Add.1
Mission en Georgie	A/HRC/10/13/Add.2
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays	A/HRC/10/13/Add.3
Mission au Tchad	A/HRC/10/13/Add.4
Rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires	A/HRC/10/14
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/14/Add.1
Mission au Royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	A/HRC/10/14/Add.2
Rapport sur les consultations régionales dans le Groupe de l'Europe de l'Est et la région d'Asie centrale concernant les activités des compagnies militaires et de sécurité privées : réglementation et supervision	A/HRC/10/14/Add.3
Rapport du Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants	A/HRC/10/16
Corrigendum	A/HRC/10/16/Corr.1
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	A/HRC/10/18
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar	A/HRC/10/19
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967	A/HRC/10/20
Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire	A/HRC/10/21
Avis du Groupe de travail sur la détention arbitraire	A/HRC/10/21/Add.1
Mission en Mauritanie	A/HRC/10/21/Add.2
Mission en Colombie	A/HRC/10/21/Add.3
Mission en Ukraine	A/HRC/10/21/Add.4
Mission en Italie	A/HRC/10/21/Add.5

RAPPORTS AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
Rapport combiné, conformément à la résolution S-9/1, du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, du Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés, du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, du Représentant spécial du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays, du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant et au droit à la non discrimination dans ce contexte, du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation et de l'Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté.	A/HRC/10/22
Note du Haut-Commissaire aux droits de l'homme accompagnant le rapport de la 15ième session des rapporteurs / représentants spéciaux, des experts indépendants et des présidents des groupes de travail au Conseil des droits de l'homme.	A/HRC/10/24
Rapport du Secrétaire général contenant les conclusions et recommandations des procédures spéciales	A/HRC/10/39
Rapport du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, M. Manfred Nowak	A/HRC/10/44
Corrigendum	A/HRC/10/44/Corr.1
Rapport sur la Guinée équatoriale	A/HRC/10/44/Add.1
Mission au Danemark	A/HRC/10/44/Add.2
Mission en République de Moldavie	A/HRC/10/44/Add.3
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/10/44/Add.4
Corrigendum	A/HRC/10/44/Add.4/Corr.1
Mesures de suivi aux recommandations	A/HRC/10/44/Add.5
Rapport combiné du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, du Représentant spécial du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays, du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, du Rapporteur spécial sur le droit à la santé, du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, du Représentant spécial du Secrétaire général sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés, sur la coopération technique et les services consultatifs en République démocratique du Congo.	A/HRC/10/59
Rapport du Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine	A/HRC/10/66
11ième Session	
Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Philip Alston	A/HRC/11/2
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/2/Add.1
Mission au Brésil	A/HRC/11/2/Add.2
Mission en République centrafricaine	A/HRC/11/2/Add.3
Mission en Afghanistan	A/HRC/11/2/Add.4
Mission aux Etats-Unis d'Amérique	A/HRC/11/2/Add.5
Mission au Kenya	A/HRC/11/2/Add.6
Mission au Guatemala (suivi)	A/HRC/11/2/Add.7
Mission aux Philippines (suivi)	A/HRC/11/2/Add.8
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, M. Frank La Rue Lewy	A/HRC/11/4
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/4/Add.1
Mission au Honduras	A/HRC/11/4/Add.2

RAPPORTS AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
Mission aux Maldives	A/HRC/11/4/Add.3
Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, M. Michel Forst	A/HRC/11/5
Rapport du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, Mme Yakin Ertürk	A/HRC/11/6
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/6/Add.1
Mission au Tadjikistan	A/HRC/11/6/Add.2
Mission en Arabie séoudite	A/HRC/11/6/Add.3
Mission en République de Moldavie	A/HRC/11/6/Add.4
Quinze années de mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences (1994-2009): Un examen critique	A/HRC/11/6/Add.5
L'économie politique des droits humains de la femme	A/HRC/11/6/Add.6
Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, M. Jorge Bustamante	A/HRC/11/7
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/7/Add.1
Mission au Mexique	A/HRC/11/7/Add.2
Mission au Guatemala	A/HRC/11/7/Add.3
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, M. Vernor Muñoz Villalobos	A/HRC/11/8
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/8/Add.1
Mission en Malaisie	A/HRC/11/8/Add.2
Mission au Guatemala	A/HRC/11/8/Add.3
Rapport de l'Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté, Mme. Maria Magdalena Sepúlveda Carmona	A/HRC/11/9
Mission en Equateur	A/HRC/11/9/Add.1
Rapport de l'Expert indépendant sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, M. Cephass Lumina	A/HRC/11/10
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, M. James Anaya - Mission en Bolivie	A/HRC/11/11
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, M. Anand Grover	A/HRC/11/12
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/12/Add.1
Mission chez Glaxo Smith Kline	A/HRC/11/12/Add.2
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, M. John Ruggie	A/HRC/11/13
Obligations pour les Etats de donner accès à des voies de recours en cas de violation des droits de l'homme par des tiers, y compris des sociétés : synthèse des dispositions régionales et internationales, commentaires et décisions	A/HRC/11/13/Add.1
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Mme. Sima Samar	A/HRC/11/14
Rapport sur la mise en oeuvre de la compilation des recommandations du Groupe d'experts chargé par le Conseil des droits de l'homme	A/HRC/11/14/Add.1
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée M. Githu Muigai	A/HRC/11/36
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/36/Add.1
Mission en Mauritanie	A/HRC/11/36/Add.2
Mission aux Etats-Unis d'Amérique	A/HRC/11/36/Add.3

RAPPORTS AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Burundi, M. Akich Okola – Note du secrétariat	A/HRC/11/40
Rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, M. Leandro Despouy	A/HRC/11/41
Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/11/41/Add.1
Mission en Fédération de Russie	A/HRC/11/41/Add.2
Mission au Guatemala	A/HRC/11/41/Add.3
12ième Session	
Rapport du Rapporteur Spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, ses causes et ses conséquences, Mme Gulnara Shahinian	A/HRC/12/21
Addendum: Mission en Haïti	A/HRC/12/21/Add.1
Rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, Mme. Najat M'jid Maala	A/HRC/12/23
Addendum: Mission en Lettonie	A/HRC/12/23/Add.1
Addendum: Rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants - Addendum: Mission en Estonie	A/HRC/12/23/Add.2
Addendum: Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/12/23/Add.3
Rapport de l'Experte Indépendante, chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, Mme. Catarina de Albuquerque	A/HRC/12/24
Addendum: Mission au Costa Rica	A/HRC/12/24/Add.1
Addendum: Corrigendum	A/HRC/12/24/Add.1/Corr.1
Addendum: Mission en Egypte (Note Préliminaire)	A/HRC/12/24/Add.2
Addendum: Corrigendum	A/HRC/12/24/Add.2/Corr.1
Rapport du Rapporteur spécial sur les effets néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme, M. Okechukwu Ibeanu	A/HRC/12/26
Addendum: Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/12/26/Add.1
Addendum: Mission conjointe aux Pays-Bas et en Côte d'Ivoire	A/HRC/12/26/Add.2
Rapport de l'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, Mr. Rudi Muhammad Rizki	A/HRC/12/27
Corrigendum	A/HRC/12/27/Corr.1
Rapport du Groupe de travail sur le droit au développement	A/HRC/12/28
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Mr. Olivier De Schutter	A/HRC/12/31
Rapport du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, Mr. James Anaya	A/HRC/12/34
Addendum: Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/12/34/Add.1
Addendum: Mission au Brésil	A/HRC/12/34/Add.2
Addendum: Mission au Népal	A/HRC/12/34/Add.3
Addendum: Mission au Botswana	A/HRC/12/34/Add.4
Addendum: Observations sur la situation de la communauté Charco la Pava et d'autres communautés affectées par le projet hydroélectrique Chan 75 (Panama)	A/HRC/12/34/Add.5
Addendum: Mission au Chili	A/HRC/12/34/Add.6
Addendum: Rapport du Séminaire International d'experts a Madrid	A/HRC/12/34/Add.7
Addendum: Mission au Pérou	A/HRC/12/34/Add.8
Addendum: Note Préliminaire sur la situation des populations autochtones en Colombie	A/HRC/12/34/Add.9
Addendum: Note Préliminaire sur la situation des populations autochtones en Australie	A/HRC/12/34/Add.10

RAPPORTS AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, M. Githu Muigai, sur les manifestations de la diffamation des religions et en particulier sur les incidences graves de l'islamophobie sur la jouissance de tous les droits des fidèles	A/HRC/12/38
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge, Mr. Surya Prasad Subedi	A/HRC/12/40
Corrigendum	A/HRC/12/40/Corr.1
Rapport de l'Expert indépendant nommé par le Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en Somalie, Mr. Shamsul Bari	A/HRC/12/44
Note du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme transmettant au Conseil le rapport du seizième réunion de les Procédures Spéciales	A/HRC/12/47

REPORTS TO THE 64th SESSION OF THE GENERAL ASSEMBLY

REPORT TITLE	SYMBOL NUMBER
Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction	A/64/159
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation	A/64/160
Rapport du Secrétaire-Générale sur le droits de l'homme et diversité culturelle	A/64/170
Rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats	A/64/181
Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires	A/64/187
Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays	A/64/214
Rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	A/64/215 A/64/215Corr.1
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	A/64/216
Rapport intérimaire du Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	A/64/271
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible	A/64/272
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation	A/64/273
Rapport de l'Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté	A/64/279
Rapport d'avancement de l'Expert indépendant sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels	A/64/289
Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants	A/64/290
Rapport du Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, sur la mise en place de résolution AG 63/162	A/64/295
Note par la Secrétaire-Général transmettant le rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de Mercenaires	A/64/311
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar	A/64/318
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967	A/64/328
Rapport du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones	A/64/338

DECLARATIONS PUBLIQUES / ARTICLES DE PRESSE

Dans certaines circonstances, y compris dans les situations très inquiétantes ou lorsqu'un gouvernement néglige à plusieurs reprises de répondre concrètement aux communications, les procédures spéciales peuvent faire des déclarations publiques ou organiser des conférences de presse, soit à titre individuel ou conjointement avec d'autres titulaires de mandats.

En 2009, les procédures spéciales ont publié 223 communiqués de presse et déclarations publiques, dont 14% préparés par deux ou plusieurs titulaires de mandats.

Plusieurs déclarations des procédures spéciales ont éveillé beaucoup d'intérêt. La déclaration conjointe de plusieurs titulaires de mandats a notamment attiré l'attention des médias sur la crise humanitaire au Sri Lanka et les violations des droits de l'homme perpétrées dans ce contexte. La déclaration du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires à propos d'un film vidéo montrant l'exécution extrajudiciaire de deux hommes par l'armée du Sri Lanka a fait la une des journaux internationaux, tout comme son

appel pour l'ouverture d'une enquête impartiale et indépendante sur l'incident.



Asma Jahangir, Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction rencontre des responsables du gouvernement et des villageois lors de sa visite officielle en République démocratique populaire Lao en novembre 2009.

Déclarations publiques / communiqués de presse publiés par les procédures spéciales en 2009

LES EXPERTS DE L'ONU PRIENT INSTAMMENT LA THAILANDE DE METTRE IMMEDIATEMENT UN TERME AUX EXPULSIONS DE HMONG, 31 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU PRIE INSTAMMENT LA CHINE DE SUSPENDRE L'EXECUTION PREVUE, 24 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU DEMANDE DE FAIRE PRESSION SUR ISRAEL POUR QU'IL LEVE LE BLOCUS DE LA BANDE DE GAZA, AINSI QUE L'APPLICATION DU RAPPORT GOLDSTONE, 23 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES MINORITE DEMANDE A LA CHINE DE LUI AUTORISER L'ACCES AU PAYS EN VUE D'EVALUER LES TENSIONS ETHNIQUES ET LES VIOLENCES DANS LA REGION OUIGOUR DU XYNJIANG, 22 Décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA TORTURE EST TRES PREOCUPE PAR LE RETOUR FORCE DES OUIGOURS DU CAMBODGE EN CHINE, 22 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA DETTE EXTERIEURE REGRETTE LA DECISION DU TRIBUNAL BRITANNIQUE, QUI OBLIGE LE LIBERIA A PAYER SA DETTE DE 1978 AUX "FONDS VAUTOUR", 18 décembre 2009

LOS MIGRANTES ESTÁN CADA VEZ MÁS EXPUESTOS A LA MERCANTILIZACIÓN Y LAS VIOLACIONES DE LOS DERECHOS HUMANOS, 18 décembre 2009

COLOMBIE: L'EXPERT DE L'ONU SUR L'INDEPENDANCE DES JUGES ET DES AVOCATS ESTIME QU'UN RENFORCEMENT DU JUDICIAIRE EST NECESSAIRE, 17 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES DEMANDE A L'ONU DE CESSER D'APPUYER LES OPERATIONS MILITAIRES CONGOLAISES EFFECTUEES SOUS LE COMMANDEMENT DE CRIMINELS DE GUERRE CONNUS, 16 décembre 2009

LES EXPERTS DE L'ONU : LE PRESIDENT CHÁVEZ PORTE UN NOUVEAU COUP À L'INDEPENDANCE DES JUGES ET DES AVOCATS AU VENEZUELA, 16 décembre 2009

"LE BANGLADESH DOIT RENFORCER SON ACTION EN FAVEUR DES PLUS PAUVRES, NOTAMMENT LEUR ASSURER L'ACCES À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT", A DECLARE UN EXPERT DE L'ONU, 10 décembre 2009

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE BOMBE À RETARDEMENT POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE, 16 décembre 2009

DECLARATION DU COMITE DE COORDINATION DES PROCEDURES SPECIALES AU NOM DES MANDATS

TITULAIRES DES MANDATS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES À L'OCCASION DE LA JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME DU 10 DECEMBRE 2009, 9 décembre 2009

"UN ACCORD AMBITIEUX SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DOIT PROTEGER LES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES", AVERTISSENT LES EXPERTS DE L'ONU, 7 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU POUR LA SOMALIE CONDAMNE LES MASSACRES DE MONGADISCO ET DEMANDE UNE ACTION

AU NIVEAU LOCAL POUR EVITER DE NOUVELLES ATROCITES,
3 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR L'INDEPENDANCE DES JUGES ET
DES AVOCATS SE RENDRA EN COLOMBIE, 3 décembre 2009

LES EXPERTS DE L'ONU: LE MASSACRE DE MAGUINDANAO
DOIT SERVIR DE POINT DE DEPART À UN GRAND PROCESSUS
DE REFORME, 2 décembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT A L'ALIMENTATION AVERTIT
L'OMC: "LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES DOIVENT
REFLETER LE NOUVEAU CONSENSUS MONDIAL SUR LA
FAIM ", 2 décembre 2009

BANGLADESH: LES EXPERTS DE L'ONU SE CONCENTRENT
SUR L'EXTREME PAUVRETE, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT, 2
décembre 2009

"L'ESCLAVAGE EXISTE DANS DE NOMBREUX FOYERS DU
MONDE ENTIER" ANNONCE L'EXPERT DE L'ONU SUR LES
FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE, 1^{er} décembre 2009

LIBERTE D'EXPRESSION: L'EXPERT DE L'ONU SE FELICITE DE
LA DEPENALISATION DE LA DIFFAMATION AUX MALDIVES,
1^{er} décembre 2009

L'EXPERT INDÉPENDANT SUR LA SITUATION DES DROITS DE
L'HOMME EN HAÏTI TERMINE SA QUATRIÈME VISITE DANS
LE PAYS, 30 novembre 2009

SUISSE: L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION
REGRETTE LE RESULTAT DU VOTE SUR L'INTERDICTION DES
MINARETS, 30 novembre 2009

LA LIBERTE DE RELIGION EN RDP DE LAO DEPEND DE LA
TOLERANCE ACCORDEE AUX MINORITES RELIGIEUSES, DIT
L'EXPERT DE L'ONU, 30 novembre 2009

MERCENAIRES: LES EXPERTS DE L'ONU SE CONCENTRENT
SUR UNE NOUVELLE CONVENTION INTERNATIONALE, 30
novembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU CONDAMNE LA SERIE DE LAPIDATIONS
EN SOMALIE ET INVITE LES GROUPES RELIGIEUX À
REFLECHIR À LEURS ACTES, 27 novembre 2009

PANAMÁ: EXPERTO DE LA ONU CONDENA LOS DESALOJOS
DE LAS COMUNIDADES NASO Y EXHORTA EL DIÁLOGO, 25
November 2009

L'EXPERT DE L'ONU DEMANDE UN RENFORCEMENT DE LA
COOPERATION EN VUE D'INTENSIFIER LES EFFORTS POUR
ELIMINER TOUTE VIOLENCE CONTRE LES FEMMES, 24
novembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION EFFECTUE
SA PREMIERE VISITE EN RDP DE LAO, 23 novembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À LA SANTE ENTAME UNE
VISITE EN AUSTRALIE, 23 novembre 2009

L'EXPERT INDEPENDENT SUR LA SITUATION DES DROITS DE
L'HOMME EN HAÏTI VISITE LE PAYS DU 24 NOVEMBRE AU 1^{ER}
DECEMBRE, 20 novembre 2009

TOUTES LES PERSONNES ONT DROIT À DES CONDITIONS
SANITAIRES CONVENABLES, MÊME EN DETENTION,
ANNONCENT TROIS EXPERTS DE L'ONU À L'OCCASION DE
LA JOURNEE MONDIALE DES TOILETTES, 18 novembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
TERMINE SA VISITE AU KIRGHIZISTAN, 17 novembre 2009

L'ARRIVEE DE LA VIE NORMALE POUR LES PERSONNES
DEPLACEES EN BOSNIE-HERZEGOVINE NE DOIT PAS ETRE
RETARDEE PAR LA POLITIQUE, 17 novembre 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES
DISPARITIONS TERMINE SA 89^{ème} SESSION ET ADOPTE SON
RAPPORT ANNUEL, 13 novembre 2009

DROITS CULTURELS : LE NOUVEL EXPERT INDEPENDANT
ENTRE EN FONCTION, 13 novembre 2009

LES PERSONNES DEPLACEES PAR LE CONFLIT EN OSSETIE
ONT BESOIN DE PLUS DE PRAGMATISME ET DE MOINS DE
POLITIQUE, AFFIRME LE REPRESENTANT DE L'ONU POUR LES
PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS, 10
novembre 2009

"DES MILLIONS DE PERSONNES N'ONT PAS ACCES A UN
LOGEMENT ABORDABLE ET SUFFISANT AUX ETATS-UNIS", 8
novembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
EFFECTUE SA PREMIERE VISITE AU KIRGHIZISTAN, 6 novembre
2009

TOUTES LES FORMES OCCULTES D'ESCLAVAGE POURRAIENT
FAIRE OBSTACLE À L'AVENIR DE LA MAURITANIE, 4 novembre
2009

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPARITIONS FORCEES
EXAMINERA PLUS DE 420 CAS DE DISPARITIONS ENTRE LE 4
ET LE 15 NOVEMBRE, 4 novembre 2009

LE REPRESENTANT DE L'ONU POUR LES PERSONNES
DEPLACEES RETOURNE DANS LE CAUCASE LES 5 ET 6
NOVEMBRE, 2 novembre 2009

"CHAQUE HEURE EST DECISIVE " SELON LE RAPPORTEUR
SPECIAL DE L'ONU SUR LA TORTURE, QUI S'EST VU REFUSE
L'ACCES AU ZIMBABWE, 29 octobre 2009

LE GOUVERNEMENT DU ZIMBABWE RETIRE SON INVITATION
AU RAPPORTEUR DE L'ONU SUR LA TORTURE À LA
DERNIERE MINUTE, 28 octobre 2009

LA CONVENTION DE L'UNION AFRICAINE SUR LES
PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS APPORTE
UNE LUEUR D'ESPOIR À 12 MILLIONS D'AFRICAINS, ESTIME
LE REPRESENTANT DE L'ONU, 27 octobre 2009

LE GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU RENCONTRE LES
GOUVERNEMENTS POUR EXAMINER LA QUESTION DES
COMPAGNIES MILITAIRES ET DE SECURITE PRIVEES, 26 octobre
2009

MIGRATION : LES ENFANTS FONT PARTIE DES PLUS
VULNERABLES FACE AUX VIOLATIONS DES DROITS DE
L'HOMME, 26 octobre 2009

PREMIERE VISITE EN MAURITANIE DE L'EXPERT DE L'ONU
SUR LES FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE, 23
octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA VENTE DES ENFANTS, LA
PROSTITUTION D'ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE
IMPLIQUANT DES ENFANTS, SE REND EN VISITE OFFICIELLE
AU SÉNÉGAL, 21 octobre 2009

LE REPRESENTANT DE L'ONU SUR LES PERSONNES
DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS ESTIME QUE LA
COMMUNAUTE INTERNATIONALE NE S'OCCUPE PAS ASSEZ
DES SOMALIENS DEPLACES, 21 octobre 2009

L'EXPERT EN LOGEMENT DES NATIONS UNIES EFFECTUE SA PREMIERE VISITE AUX ETATS-UNIS, 20 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCENE DES ENFANTS - FIN DE LA VISITE AUX EMIRATS ARABES UNIS, 18 octobre 2009

ZIMBABWE : LA PREMIERE VISITE DU RAPPORTEUR DE L'ONU EST PREVUE FIN OCTOBRE, 16 octobre 2009

PAS D'ESPOIR DE RELANCE POUR LES PAUVRES DU MONDE, ANNONCE L'EXPERT DE L'ONU SUR L'EXTREME PAUVRETE À L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE POUR L'ERADICATION DE LA PAUVRETE, 16 octobre 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU : "LE BRESIL EST UN DES MENEURS SUR LA QUESTION DU DROIT A L'ALIMENTATION, IL A D'ENORMES POSSIBILITES DE FAIRE MIEUX ENCORE", 16 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES TERMINE SA VISITE DANS LA FEDERATION DE RUSSIE, 16 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU LANCE UN AVERTISSEMENT : "LES MASSACRES PERPETRES PAR DES GROUPES ARMES ET L'ARMEE CONGOLAISE SE POURSUIVENT AU CONGO", 15 octobre 2009

SE LAVER LES MAINS EQUIVAUT À SAUVER UNE VIE, DIT L'EXPERT DE L'ONU À L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS, 15 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES CONDAMNE L'EXECUTION D'UN JEUNE DELINQUANT EN IRAN, 13 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA VENTE DES ENFANTS, LA PROSTITUTION D'ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE IMPLIQUANT DES ENFANTS SE RENDRA AUX EMIRATS ARABES UNIS, 9 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITES EFFECTUE SA PREMIERE VISITE AU CANADA. 9 octobre 2009

DES EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME SE DEMANDENT SI "LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME SONT TOUJOURS EN SECURITE EN GAMBIE », 9 octobre 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SE DISENT PREOCCUPES PAR LE RECOURS ALLEGUE À DES MERCENAIRES AU HONDURAS, 9 octobre 2009

BRESIL : VISITE DE SUIVI DE L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION, 9 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'EDUCATION TERMINE SA VISITE EN MONGOLIE, 9 octobre 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LE RACISME ET LA XENOPHOBIE TERMINE SA VISITE AUX EMIRATS ARABES UNIS, 9 octobre 2009

GUATEMALA/CORTE SUPREMA: "FALTA DE TRANSPARENCIA EN LA ELECCIÓN DE MAGISTRADOS", 5 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES SE REND EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 5 octobre 2009

PLANIFIER "AVEC ET POUR LES PAUVRES", C'EST LA SOLUTION POUR PROTEGER LES HABITANTS DES VILLES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, 5 octobre 2009

LES POPULATIONS AUTOCHTONES: PREMIERE MISSION DU RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU DANS LA FEDERATION DE RUSSIE, 5 octobre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE RACISME ET LA XENOPHOBIE EFFECTUE SA PREMIERE VISITE AUX EMIRATS ARABES UNIS, 2 octobre 2009

QUATRE EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME SE DISENT PREOCCUPES PAR LES VIOLATIONS RECENTES DES DROITS DE L'HOMME AU HONDURAS, 2 octobre 2009

"LES PENSIONS SONT UN DROIT ESSENTIEL POUR LES PERSONNES AGEES ET LEURS FAMILLE", DIT L'EXPERT DE L'ONU SUR L'EXTREME PAUVRETE À L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES AGEES, 1^{er} octobre 2009

CAMBODGE: L'EXPERT DE L'ONU RELEVE LES LACUNES DU SYSTEME JUDICIAIRE ET LES RESTRICTIONS À LA LIBERTE D'EXPRESSION, 1^{er} octobre 2009

PREMIERE VISITE EN MONGOLIE DE L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'EDUCATION, 29 septembre 2009

LE REPRESENTANT DE L'ONU RENCONTRE LE GOUVERNEMENT DU SRI LANKA ET DEMANDE LA LIBERTE DE MOUVEMENT POUR UN QUART DE MILLION DE PERSONNES DEPLACEES, 29 septembre 2009
DES DECHETS TOXIQUES : EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU EN MISSION AU KIRGHIZISTAN, 29 septembre 2009

DECLARACIÓN DE LA RELATORA ESPECIAL SOBRE LA SITUACIÓN DE LOS DEFENSORES DE DERECHOS HUMANOS, MARGARET SEKAGGYA, AL TÉRMINO DE SU VISITA A COLOMBIA, 18 septembre 2009

"IL FAUT DE LA VOLONTE POLITIQUE POUR RESOUDRE LA CRISE ALIMENTAIRE ET RESTRUCTURER L'AGRICULTURE", AVERTIT L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION, 18 septembre 2009

« MALGRÉ DE NOMBREUSES ACTIONS MENÉES ET CERTAINS SUCCÈS ENREGISTRÉS, DES PROGRÈS RESTENT À FAIRE POUR MIEUX IDENTIFIER, MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS ET GARANTIR PLEINEMENT LEURS DROITS. », 17 septembre 2009

"LE SRI LANKA DEVRAIT AUTORISER UNE ENQUÊTE IMPARTIALE SUR LE FILM VIDEO DE CHANNEL 4", DIT L'EXPERT DE L'ONU, 17 septembre 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES DECHETS TOXIQUES FAIT RAPPORT SUR L'AFFAIRE DU PROBO KOALA, 16 septembre 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉTENTION ARBITRAIRE CONCLUT SA VISITE OFFICIELLE AU SÉNÉGAL, 15 septembre 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉTENTION ARBITRAIRE COMMENCE SA VISITE AU SÉNÉGAL, 7 septembre 2009

PRIMERA VISITA A NICARAGUA DEL RELATOR ESPECIAL DE LA ONU SOBRE EL DERECHO A LA ALIMENTACIÓN, 4 septembre 2009

GUATEMALA: VISITA DE SEGUIMIENTO DEL EXPERTO DE LA ONU SOBRE EL DERECHO A LA ALIMENTACIÓN, 2 septembre 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DETENTIONS ARBITRAIRE
ELIT UN NOUVEAU PRESIDENT-RAPPORTEUR, 1^{er} septembre
2009

LES DISPARITIONS FORCEES, LA TRAGEDIE HUMAINE
S'AMPLIFIE, 31 août 2009

IL FAUT ENQUETER D'URGENCE SUR LES EXECUTIONS AU SRI
LANKA, DIT L'EXPERT DE L'ONU, 31 août 2009

EXTREME PAUVRETE : LA ZAMBIE DOIT PASSER DE LA
"RHETORIQUE À L'ACTE", DIT L'EXPERT DE L'ONU, 31 août
2009

EXPERTO DE LA ONU CONDENA ASESINATOS DE INDÍGENAS
EN COLOMBIA, 31 août 2009

DECLARATION DU RAPPORTEUR SPECIAL SUR LA SITUATION
DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES DES POPULATIONS AUTOCHTONES,
JAMES ANAYA, À LA FIN DE SA VISITE EN AUSTRALIE, 27 août
2009

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES : UNE EXPERTE EN DROIT
SUD-AFRICAINE DEVIENT LE NOUVEAU RAPPORTEUR
SPECIAL DE L'ONU, 27 août 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL SUR LES DROITS DE L'HOMME DES
MIGRANTS CONCLUT SA VISITE AU SENEGAL, 21 août 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME ET
L'EXTREME PAUVRETE VA EFFECTUER UNE VISITE EN
ZAMBIE, 19 août 2009

UN EXPERT JURIDIQUE NORVEGIEEN AU SEIN DU GROUPE
DES NATIONS UNIES SUR LES DETENTIONS ARBITRAIRES, 17
août 2009

EXPERT DE L'ONU SUR LES MIGRANTS SERA EN VISITE
OFFICIELLE AU SÉNÉGAL, 14 août 2009

L'EXPERT DE L'ONU MET EN GARDE CONTRE LES
EXPULSIONS FORCEES ET MASSIVES AU NIGERIA, 13 août 2009

IRAN : DES DETENUS SONT SOUMIS À LA TORTURE ET À DE
MAUVAIS TRAITEMENTS POUR LES FORCER À AVOUER, DIT
L'EXPERT DE L'ONU, 13 août 2009

VENEZUELA : "LE PROJET DE LOI SUR LES MEDIAS POURRAIT
ETRE UTILISE À DES FINS D'INTIMIDATION POLITIQUE", DIT
L'EXPERT DE L'ONU, 11 août 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME
DEMANDENT LA LIBERATION SANS CONDITIONS DE AUNG
SAN SUU KYI APRES UN PROCES INJUSTE, 11 août 2009

L'EXPERT DE L'ONU CELEBRE LA JOURNEE INTERNATIONALE
DES POPULATIONS AUTOCHTONES, 10 août 2009

L'EXPERT DE L'ONU ESTIME QU'IL Y A DES POSSIBILITES
D'AMELIORER LA SITUATION DES POPULATIONS
AUTOCHTONES DU NEPAL, 10 août 2009

L'EXPERT DE L'ONU POUR LES POPULATIONS
AUTOCHTONES EFFECTUERA UNE VISITE EN AUSTRALIE, 10
août 2009

LE MECANISME D'EXPERTS SUR LES DROITS DES PEUPLES
AUTOCHTONES DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SE
REUNI POUR SA DEUXIEME SESSION DU 10 AU 14 AOUT À
GENEVE, 6 août 2009

RELATOR ESPECIAL SOBRE EL DERECHO A LA LIBERTAD DE
OPINIÓN Y DE EXPRESIÓN MANIFIESTA SERIA
PREOCUPACIÓN POR LA SITUACIÓN DEL DERECHO A LA
LIBERTAD DE EXPRESIÓN EN LA REPUBLICA BOLIVARIANA
DE VENEZUELA, 5 août 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME SE
DISENT ENCOURAGES PAR LES EFFORTS DU
GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS POUR RENFORCER LES
RESPONSABILITES DES COMPAGNIES PRIVEES DE SECURITE,
MAIS PREOCCUPES PAR L'ABSENCE DE RECOURS REELS
POUR LES VICTIMES DE VIOLATIONS DES DROITS DE
L'HOMME, 4 août 2009

PREOCCUPANTE LA SITUACIÓN DE LA JUSTICIA EN
VENEZUELA", ADVIERTE EXPERTO DE LA ONU, 30 July 2009

RELATOR ESPECIAL DE LA ONU SOBRE LOS PUEBLOS
INDÍGENAS VISITARÁ COLOMBIA, 23 July 2009

LES EXPERTS DE L'ONU SONT PRETS À AIDER LA RUSSIE
DANS SON ENQUETE SUR LA SERIE D'ASSASSINATS DE
DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, 21 juillet 2009

JAPON : "LA TRAITE DES ETRES HUMAINS CONCERNE TOUS
LES PAYS", DIT L'EXPERT DE L'ONU, 17 juillet 2009

"DES EFFORTS SUPPLEMENTAIRES SONT NECESSAIRES POUR
METTRE UN TERME AUX DEPLACEMENTS DANS LE NORD DE
L'OUGANDA", DIT LE REPRESENTANT DE L'ONU, 17 juillet 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SE RENDENT AUX ETATS-UNIS POUR
EXAMINER LE RECOURS À DES COMPAGNIES DE MILITAIRES
ET DE SECURITE PRIVEES, 17 juillet 2009

KAZAKHSTAN : "IL FAUT AMELIORER LA SITUATION DES
QUESTIONS SUR LES MINORITES", DIT L'EXPERT
INDEPENDANT DE L'ONU, 15 juillet 2009

HONDURAS: EXPERTO DE LA ONU EXHORTA AL RETORNO
DEL ESTADO DE DERECHO, 10 juillet 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SUR LES PERSONNES DEPLACEES
DANS LEUR PROPRE PAYS EFFECTUERONT UNE VISITE EN
OUGANDA, 10 juillet 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION AU
G8 : "C'EST MIEUX, MAIS PAS SUFFISANT", 10 juillet 2009

"ABBATEZ CE MUR M. NETANYAHOU", DIT L'EXPERT DES
NATIONS UNIES À L'OCCASION D'UN ANNIVERSAIRE
IMPORTANT, 9 juillet 2009

LES VIOLENCES CONTRE LES AFGHANES, Y COMPRIS LES
VIOLS, SONT COURANTES ET NON SANCTIONNEES,
AFFIRMENT LES NATIONS UNIES, 8 juillet 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA TRAITE DES PERSONNES
EFFECTUERA UNE VISITE AU JAPON, 8 juillet 2009

LES EXPERTS DE L'ONU SONT TRES PREOCCUPES PAR LES
ARRESTATIONS MASSIVES EN IRAN, 7 juillet 2009

LES PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PAYS SE HEURTENT
TOUJOURS À DES OBSTACLES IMPORTANTS, DIT LE
REPRESENTANT SPECIAL DES NATIONS UNIES, 7 juillet 2009

GAZA : L'EXPERT DE L'ONU DENONCE LA SAISIE D'UN
NAVIRE D'AIDE PAR LES FORCES ISRAELIENNES, 2 juillet 2009

HONDURAS: EXPERTOS DE LA ONU URGEN AL
REESTABLECIMIENTO INMEDIATO DE LA DEMOCRACIA Y
LAS LIBERTADES FUNDAMENTALES, 2 juillet 2009

L'EXPERT INDEPENDANT DE L'ONU SUR LES QUESTIONS DES MINORITES EFFECTUERA UNE VISITE AU KAZAKHSTAN, 2 juillet 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE RACISME CONCLUT SA MISSION EN ALLEMAGNE, 1er juillet 2009

L'EXPERT DES NATIONS UNIES PREOCUPE PAR LES RESTRICTIONS IMPOSEES AUX AVOCATS QUI VEULENT REPRESENTER LEURS CLIENTS AU CAMBODGE, 1er juillet 2009

L'EGYPTE EST BIEN PLACEE POUR RELEVER LES DEFIS DES DROITS DE L'HOMME RELATIFS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT, DIT L'EXPERT INDEPENDANT DES NATIONS UNIES, 29 juin 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DISPARITIONS CONCLUT SA 88^{ème} SESSION, 29 juin 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DISPARITIONS FORCEES OU INVOLONTAIRES SE REUNIT AU MAROC POUR SA 88^{ème} SESSION, 26 juin 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DISPARITIONS FORCEES OU INVOLONTAIRES CONCLUT SA VISITE AU MAROC, 26 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS EFFECTUE UNE VISITE AU ROYAUME-UNI, 26 juin 2009

"LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE N'EST PAS TERMINEE, NOS OBLIGATIONS VONT AU-DELA DE LA REFORME DU SYSTEME FINANCIER", ANNONCE LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU, 26 juin 2009

DECLARATION CONJOINTE À L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE LA TORTURE, 25 juin 2009

LES EXPERTS DE L'ONU DEMANDENT À LA SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA CRISE FINANCIERE DE "NE PAS OUBLIER LES DROITS DE L'HOMME", 25 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XENOPHOBIE ET L'INTOLERANCE QUI Y EST ASSOCIEE EFFECTUE UNE VISITE EN ALLEMAGNE, 22 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS CONCLUT SA VISITE EN ROUMANIE, 22 juin 2009

L'EXPERT INDEPENDANT EFFECTUERA UNE VISITE EN EGYPTE, 19 juin 2009

LES EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME SONT TRES PREOCCUPES PAR LES ASSASSINATS ET LES ARRESTATIONS EN IRAN, 19 juin 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DISPARITIONS FORCEES OU INVOLONTAIRES EFFECTUERA UNE VISITE AU MAROC, OÙ IL SE REUNIRA POUR SA 88^{ème} SESSION, 19 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU EST TRES PREOCCUPE PAR LES VIOLENCES ET LES VIOLATIONS DES DROITS EN SOMALIE, 18 juin 2009

DECLARATION DU PROFESSEUR PHILIP ALSTON, RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES, SUR SA MISSION EN COLOMBIE DE 8 AU 18 JUIN 2009, 18 juin 2009

DES EXPERTS DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME DEMANDENT UN PROCES EQUITABLE ET OUVERT POUR AUNG SAN SUU KYI, 16 juin 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES EFFECTUERA UNE VISITE AU PEROU, 16 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS SE RENDRA EN ROUMANIE ET AU ROYAUME-UNI, 15 juin 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION RECOMMANDE DES PRINCIPES ET MESURES POUR DISCIPLINER L' "ACCAPAREMENT DES TERRES", 11 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR L'ESCLAVAGE SE DIT PREOCCUPE PAR LE SYSTEME DES 'RESTAVEK' EN HAÏTI, 10 juin 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES PRIE INSTAMMENT LE GOUVERNEMENT DU PEROU DE DIALOGUER AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES DE L'AMAZONE, 10 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES EFFECTUERA UNE VISITE EN COLOMBIE, 6 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SOUDAN CONCLUT SA VISITE, 4 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR L'ESCLAVAGE SE REND EN HAÏTI, 3 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA SITUATION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME CONCLUT SA VISITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 3 juin 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA TRAITE DES PERSONNES TERMINE SA VISITE EN POLOGNE, 29 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA SITUATION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME EFFECTUE UNE VISITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 26 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA TRAITE DES PERSONNES SE RENDRA AU BELARUS ET EN POLOGNE, 18 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU EST TRES PREOCCUPE PAR LA SITUATION DES PERSONNES DEPLACEES AU SRI LANKA, 15 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À LA SANTE CONCLUT SA VISITE EN POLOGNE, 14 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE MYANMAR DEMANDE LA LIBERATION DE AUNG SAN SUU KYI, 14 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA TORTURE TERMINE SA VISITE AU KAZAKHSTAN, 13 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU PRIE INSTAMMENT LES PAYS DE RECONNAÎTRE LEUR PART DE RESPONSABILITE POUR LA DETTE, EN S'INSPIRANT DE LA NORVEGE ET DE L'EQUATEUR, 12 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION TERMINE SA VISITE À PRISTINA, 11 mai 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LE DROIT QU'À TOUTE PERSONNE DE JOUIR DU MEILLEUR ETAT DE SANTE

PHYSIQUE ET MENTALE POSSIBLE EFFECTUERA UNE VISITE EN POLOGNE DU 5 AU 11 MAI 2009, 11 mai 2009

UNE VIGILANCE INTERNATIONALE S'IMPOSE D'URGENCE AU SRI LANKA, DISENT LES EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU, 8 mai 2009

LA CRISE FINANCIERE MONDIALE, LA VOLATILITE DES PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES, NOUS OBLIGENT À NOUS CONCENTRER D'URGENCE SUR L'AGRICULTURE, DIT L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION, 7 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU PRIE INSTAMMENT LE CAMBODGE DE METTRE UN TERME AUX EXPULSIONS FORCEES, 6 mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE DROIT À LA SANTE SE RENDRA EN POLOGNE DU 5 AU 11 MAI 2009, 5 mai 2009

DECLARATION DE L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION PENDANT SA VISITE EN REPUBLIQUE SERBE, 5 mai 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ONU SUR LES DETENTIONS ARBITRAIRES SE REUNIT POUR SA 55^{ème} SESSION DU 4 AU 8 MAI, 1^{er} mai 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION OU DE CONVICTION CONCLUT SA VISITE DANS L'ANCIENNE REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE, 30 avril 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ONU SUR LES MERCENAIRES EST TRES PREOCUPE PAR LES ALLEGATIONS SELON LESQUELLES DES MERCENAIRES AURAIENT PRIS PART AU COMLOT CONTRE LES AUTORITES BOLIVIENNES, 29 avril 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LA TORTURE EFFECTUERA UNE VISITE AU KAZAKHSTAN, 28 avril 2009

L'EXPERT INDEPENDANT SUR LES INCIDENCES DE LA DETTE EXTERIEURE SUR LES DROITS DE L'HOMME SE RENDRA EN NORVEGE ET EN EQUATEUR, 27 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE DE RELIGION OU DE CONVICTION SE RENDRA DANS LES BALKANS , 27 avril 2009

DECLARATION CONJOINTE DES TITULAIRES DE MANDATS DES PROCEDURES SPECIALES À LA CONFERENCE D'EXAMEN DE DURBAN, 20-24 AVRIL 2009, 24 avril 2009

L'EXPERT INDEPENDANT SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI EFFECTUERA UNE DEUXIEME VISITE DANS LE PAYS DU 27 AVRIL AU 9 MAI, 24 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU POUR LA SOMALIE PRIE INSTAMMENT LA CONFERENCE DES BAILLEURS DE FONDS DE BRUXELLES DE CONTRIBUER GENEREUSEMENT AU MAINTIEN DES FORCES DE SECURITE SOMALIENNES, 24 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU POURSUIT LE DIALOGUE AVEC L'EGYPTE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE, 21 avril 2009

LES EXPERTS DE L'ONU CONDAMNE VIVEMENT LA DESTITUTION DES JUGES À FIDGI, 20 avril 2009

LES EXPERTS DE L'ONU CONDAMNE VIVEMENT L'EXECUTION DE NEUF HOMMES À LA SUITE D'UN PROCES INJUSTE AU SOUDAN, 17 avril 2009

L'EXPERT SUR LES DROITS DE L'HOMME CONDAMNE L'ASSASSINAT D'UN MILITANT BURUNDAIS CONTRE LA CORRUPTION, 16 avril 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE SE RENDRA EN EGYPTE, 15 avril 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL SUR LE DROIT À L'EDUCATION SE RENDRA AU PARAGUAY, 14 avril 2009

EL RELATOR ESPECIAL DE NACIONES UNIDAS SOBRE PUEBLOS INDIGENAS CONCLUYE VISITA A CHILE, 9 avril 2009

LE GROUPE D'EXPERTS SUR LES MERCENAIRES CONCLUT SA VISITE EN AFGHANISTAN, 8 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU LANCE UN APPEL AU LTTE ET AU GOUVERNEMENT DU SRI LANKA POUR SAUVER LES VIES DES PERSONNES DEPLACEES DANS LE PAYS ET PIEGEES PAR LE CONFLIT, 7 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES DEMANDE AU KENYA DE METTRE UN TERME AUX INTIMIDATIONS SYSTEMATIQUES DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, 7 avril 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS SE RENDRA AU SRI LANKA, 1^{er} avril 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LA TORTURE CONCLUT SA MISSION EN URUGUAY, 27 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES CONCLUT SA VISITE AU BOTSWANA, 27 mars 2009

LE GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU EXAMINE LES NOUVEAUX INSTRUMENTS JURIDIQUES QUI REGLEMENTENT LES COMPAGNIES DE MILITAIRES ET DE SECURITE PIVEES, 27 mars 2009

MISSION DU RAPPORTEUR SPECIAL SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION AU BENIN, 20 mars 2009

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SONT DES QUESTIONS DE DROITS, MEME EN CAS DE CRISE, DIT L'EXPERT DE L'ONU, 20 mars 2009

JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE : L'EXPERT DE L'ONU DEMANDE UN ENGAGEMENT TOTAL DANS LE PROCESSUS D'EXAMEN DE DURBAN, 20 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SE RENDRA AU COSTA RICA, 17 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU ESTIME QUE LE MONDE IGNORE LES GRANDES CRISES CAUSEES PAR LES DEPLACEMENTS INTERNES, 13 mars 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DISPARITIONS FORCEES OU INVOLONTAIRES CONCLUT SA 87^{ème} SESSION, 13 mars 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES EXAMINERA DES CENTAINES DE CAS DE DISPARITIONS FORCEES OU INVOLONTAIRES, 10 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE LOGEMENT PUBLIE UN RAPPORT SUR LA CRISE FINANCIERE, 9 mars 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES DEMANDE AUX HOMMES ET AUX FEMMES DE S'UNIR EN PERIODE DE CRISE ECONOMIQUE, 8 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU PRIE INSTAMMENT LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS DE NE PAS RENVOYER DES MILLIERS DE MIGRANTS EN HAÏTI, DEVASTE PAR L'OURAGAN, 6 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU DEMANDE AU KENYA D'ENQUÊTER SUR L'ASSASSINAT DE DEUX DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, 6 mars 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LA LIBERTE D'OPINION ET D'EXPRESSION CONCLUT SA VISITE AUX MALDIVES, 5 mars 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION EFFECTUE UNE VISITE AUX MALDIVES, 27 février 2009

LES LECONS TIREES PAR LES MALDIVES DE LA RECONSTRUCTION APRES LE TSUNAMI SERVIRONT DANS L'ELABORATION DE STRATEGIES INTERNATIONALES POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, 26 février 2009

L'EXPERT INDEPENDANT SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES AFFIRME QUE LES ASSASSINATS PERPETRES PAR LA POLICE AU KENYA SONT "SYSTEMATIQUES, COURANTS ET SOIGNEUSEMENT PLANIFIES", 25 février 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LE LOGEMENT CONVENABLE SE RENDRA AUX MALDIVES, 17 février 2009

LE RAPPORTEUR SPECIAL DE L'ONU SUR LES EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES SE RENDRA AU KENYA, 13 février 2009

L'EXPERT LES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU EFFECTUERA UNE VISITE AU MYANMAR DU 14 AU 19 FEVRIER, 13 février 2009

L'ETABLISSEMENT DE LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DOIT TENIR COMPTE DES PERSONNES DEPLACEES : KAE LIN, 12 février 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS DEMANDE AU TCHAD D'ASSUMER SES RESPONSABILITES, 11 février 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR L'INDEPENDANCE DES JUGES ET AVOCATS DEMANDE AU GUATEMALA DE METTRE DES REFORMES IMPORTANTES EN PLACE, 10 février 2009

SRI LANKA : L'EXPERT DE L'ONU EST VIVEMENT PREOCUPE PAR LA SUPPRESSION DES CRITIQUES ET L'IMPUNITÉ EHONTEE, 9 février 2009

L'EXPERT DE L'ONU SUR LES PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR PROPRE PAYS EFFECTUERA UNE VISITE AU TCHAD, 2 février 2009

LES EXPULSIONS FORCEES AU CAMBODGE METTENT DES MILLIERS DE PERSONNES À LA RUE : L'EXPERT DE L'ONU, 30 janvier 2009

DE GRANDS CABINETS DE JURISTES SUR LE DROIT DES SOCIETES CONSEILLERONT LE REPRESENTANT SPECIAL DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE COMMERCE ET DES DROITS DE L'HOMME, 28 janvier 2009

L'EXPERT DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU CRAINT DE NOUVEAUX DEPLACEMENTS DANS L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 27 janvier 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ONU SUR LES DETENTIONS ARBITRAIRES CONCLUT SA VISITE À MALTE, 26 janvier 2009

DEUX EXPERTS DE L'ONU OFFRENT LEURS SERVICES POUR TENTER DE RESOUDRE LES QUESTIONS LIEES À LA FERMETURE DE GUANTANAMO, 23 janvier 2009

UN MEMBRE DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES DROITS DE L'HOMME EFFECTUERA UNE VISITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 16 janvier 2009

LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ONU SUR LES DETENTIONS ARBITRAIRES SE RENDRA À MALTE, 16 janvier 2009

LES EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU DEMANDE LA PROTECTION IMMEDIATE DES CIVILS DURANT LA CRISE DU MOYEN-ORIENT, 2 janvier 2009

Quelques chiffres essentiels sur 2009

En 2009, avec l'appui du HCDH, les procédures spéciales ont :

- effectué 73 visites dans 51 pays et territoires
- envoyé 689 communications à 119 Etats, dont les deux tiers étaient des communications conjointes émanant de deux ou plusieurs titulaires de mandats. Les communications concernaient au moins 1840 personnes et de nombreux groupes de personnes. 13,5 pour cent d'entre elles concernaient des femmes. Au 31 décembre, les gouvernements avaient répondu à trente-deux pour cent des communications envoyées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009. Les titulaires de mandats ont donné suite à une communication sur cinq.

(Ces statistiques ne comprennent pas les données collectées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, qui utilise une autre méthode statistique. Pour plus d'information sur les activités du Groupe de travail, consultez son site Internet : <http://www.ohchr.org/english/issues/disappear/index.htm>)

- présenté 136 rapports au Conseil des droits de l'homme (127 émanant des mandats thématiques), dont 47 rapports annuels et 51 rapports de visites dans les pays, ainsi que 24 rapports à l'Assemblée générale (20 concernant les mandats thématiques).
- publié 223 déclarations publiques ; dont 14% par deux ou plusieurs titulaires de mandats.
- intégré six nouveaux titulaires de mandats des procédures spéciales dans le système, avec l'aide du Comité de coordination.

Comment envoyer des informations concernant des violations alléguées des droits de l'homme aux Procédures Spéciales:

Procédures spéciales, HCDH
c/o OHCHR-UNOG
8-14 Avenue de la Paix, 1211Geneva 10
Suisse

Fax: +41 22 917 90 06
Adresse électronique: urgent-action@ohchr.org

Note : L'adresse électronique ci-dessus est uniquement destinée à la communication d'informations sur les violations alléguées. Etant donné que les procédures spéciales reçoivent de grandes quantités d'informations et que leurs capacités sont limitées, elles accusent uniquement réception d'une information si elles peuvent l'utiliser dans le cadre d'une communication ou si elles ont besoin d'informations supplémentaires de la source pour donner suite à la demande.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du HCDH:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

ou si vous avez des questions générales sur les procédures spéciales, en particulier des questions sur l'ensemble du système ou des questions interdisciplinaires, contactez : spinfo@ohchr.org

Si vous avez des questions concernant un mandat spécifique, envoyez vos messages aux adresses électroniques générales indiquées sous:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/countries.htm>

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/themes.htm>

